

Ruralia

Ruralia

Sciences sociales et mondes ruraux contemporains

18/19 | 2006

Varia

Le pays de Dombes et ses mises en image : jeu sur les frontières et quête de reconnaissance

Vanessa Manceron



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/1261>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Vanessa Manceron, « Le pays de Dombes et ses mises en image : jeu sur les frontières et quête de reconnaissance », *Ruralia* [En ligne], 18/19 | 2006, mis en ligne le 31 décembre 2010, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/1261>

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

Tous droits réservés

Le pays de Dombes et ses mises en image : jeu sur les frontières et quête de reconnaissance

Vanessa Manceron

- 1 Une véritable folie de la frontière et du découpage de l'espace s'est emparée des érudits locaux, tissant à foison un ensemble de faits et de discours qui spécifient et visent à définir et dessiner envers et contre tout le « pays » de Dombes¹. Si, de manière générale, « toute évocation du patrimoine [...] débouche immédiatement sur les questions afférentes à la limite, à la circonscription »², cette préoccupation revêt en Dombes une intensité particulière. Les érudits sont tourmentés par la quête d'une cohérence difficile à établir entre le temps, l'espace et les hommes. Soit ils doutent de l'existence de la Dombes, soit ils la définissent à outrance, comme s'ils faisaient écho au sentiment que cette contrée porte les marques d'une carence de culture régionale. « L'impérieux besoin de compléter la figure inachevée, de fermer le périmètre... »³ est à la mesure du sentiment secrètement partagé que la Dombes est protéiforme, discontinue, qu'elle est un territoire du vide plus que du plein, du passage plus que de l'ancrage, du mélange et de l'imprécision culturelle. Les critères qui permettent de spécifier le local et de définir la notion de « pays » révèlent une évolution sensible au cours du 20^e siècle ; mais surtout, ils montrent comment la construction d'une « identité locale » importe moins ici que la quête d'une reconnaissance. C'est un peu comme si la mauvaise réputation qui a pesé sur des générations de Dombistes avait continué de vivre dans les mémoires, d'où la difficulté à voir émerger un véritable processus de patrimonialisation de la nature, et plus encore de la culture dombiste.

Un pays en mal d'identité

Le flou du toponyme

- 2 Nommer et être nommé est au fondement et au commencement de toute existence. L'étymologie et l'usage du mot « Dombes » divisent les opinions. Entre « la » et « les » Dombes, les cœurs balancent. Les personnes nées en Dombes préfèrent généralement user du singulier, mais certaines d'entre elles conjuguent ce toponyme au pluriel. La majorité des personnes résidant dans les contrées voisines ou plus lointaines parlent également et plus volontiers « des Dombes ». Les appellations fluctuent également dans la littérature, en fonction des auteurs et des époques ⁴.
- 3 Désireux de mettre un terme à ces hésitations du passé, les écrivains locaux ont tranché : la région est singulière et se conjuguera donc dorénavant au singulier. Paul Perceveaux, historien, justifie ce choix toponymique par des critères historiques et linguistiques : « L'appellation "Les Dombes" veut être justifiée par un usage prétendu ancestral. Mais en fait, si usage il y a, la déviation ne remonte guère au-delà de 1850. La présence de l'"s" final a pu faire prendre par l'opinion commune le toponyme ancestral "Dombes" comme un pluriel. En fait cette lettre n'a rien à voir avec le pluriel ou le singulier. Ce n'est que le résultat de l'évolution du mot. La Dombes dérive du "*pagus dumbensis*" en bas-latin » ⁵. L'ensemble des écrits contemporains s'accorde aujourd'hui sur le « la », signifiant ainsi la fin d'une possible ambiguïté de définition de l'identité une et indivisible du pays.
- 4 De même, la question de l'étymologie du mot « Dombes » tourmente les érudits ⁶. Personne n'est parvenu jusqu'à aujourd'hui à trouver une solution satisfaisante qui l'emporte en vraisemblance sur les autres, et mette un terme aux spéculations infinies. Pour y remédier, les érudits préfèrent parfois insister sur son aspect mystérieux et méconnu : « Disons simplement que ce nom a un air de mystère qui sied fort bien à la nature de la Dombes » ⁷. Ces imprécisions donnent lieu à des débats dans la littérature locale qui participent au questionnement inquiet sur le problème des origines. Au début du 20^e siècle, Édouard Philipon critiquait déjà sur un ton polémique les profondeurs historiques parfois attribuées au « *pagus dumbensis* » : « le pays que l'on désigne assez improprement sous ce nom, était une simple subdivision naturelle de la vaste région connue sous le nom de Bresse [...]. Certains auteurs modernes ont, au contraire, conclu de ce passage que la Bresse était une subdivision du *pagus dumbensis*, ce qui est insoutenable » ⁸.
- 5 Cette citation souligne que l'appellation Dombes, fort récente, s'est appliquée administrativement à la seule « Souveraineté de Dombes », quand ce pays devint une organisation politique relativement indépendante nantie d'un parlement souverain qui se maintint en marge du royaume de France entre 1523 et 1762. La principauté de Dombes, « apanage-fossile... mouton à cinq pattes... sorte de Monaco du 18^e » ⁹, a bénéficié d'un régime fiscal particulier, a frappé monnaie, a rendu justice au travers de son parlement et de sa cour souveraine. De l'avis de certains historiens, cette relative autonomie sous protectorat français n'avait au fond aucun caractère original ¹⁰, si ce n'est celui de représenter une survivance médiévale, lorsque au siècle de Louis XIV, les princes ou héritiers royaux possédaient alors le titre mais nullement la province ¹¹.
- 6 On ne cesse de rappeler son indépendance politique, seul fondement légitime d'une histoire proprement dombiste, mais cette revendication ne parvient pas à faire taire les

confusions territoriales que, paradoxalement, son existence a fait naître. Si nommer et être nommé est au fondement de toute existence, encore faut-il savoir de quel espace on parle.

Entre Dombes et Bresse, la confusion règne

- 7 Le flou territorial tient tout d'abord à la situation liminaire et frontalière de la Dombes d'autrefois, ainsi qu'à sa configuration sous forme de deux tènements distincts. La rivière de Saône constitue, depuis la division de l'Empire en 843 ratifiée par le traité de Verdun, une frontière politique séparant le royaume de France et la part territoriale qui revint à Lothaire¹². À l'est de cette frontière, se situe la région dombiste¹³, qui se trouve de fait séparée du royaume de France et enclavée en terre d'Empire.
- 8 De l'enchevêtrement et des modifications incessantes des anciennes seigneuries subsista une configuration territoriale singulière liée au fait que les Bourbons possédaient une partie de leurs biens fonciers en Beaujolais et une autre à l'est de la Saône. La Dombes était donc, pour partie, enclavée dans la Bresse savoyarde et dans le Franc Lyonnais. La situation liminaire de cette région, située aux marges de la couronne de France, et à la jonction de pouvoirs politiques en rivalité, en fait un territoire écartelé. Les terres situées à l'est de la Saône formaient en effet deux tènements distincts séparés par le couloir bressan. Les frontières traversaient certaines paroisses, les coupant en deux, comme celle de Versailleux. En 1781, les syndics de Bresse soulignaient les difficultés de l'in vraisemblable compromis imposé par les rivalités féodales : « La Dombes est enclavée dans la Bresse ; il y a un mélange de territoires qui donne lieu à des difficultés sans fin. Aucune limite n'a un point immuable... »¹⁴.
- 9 À l'échelle régionale, certaines confusions entre Dombes et Bresse perdurent. L'historien Paul Perceveaux donne un point de vue sur le malentendu qui règne sur la question. En haut des montées qui escaladent la Côtière, que ce soit à Beynost ou à La Boisse, l'horizon du plateau dombiste se dévoile. Alors, écrit-il, « invariablement, le laboureur juché sur son Mac-Cormick terreux nous dira : "Nous sommes en Bresse !...", tant il est vrai que la tradition historique, ou plutôt la routine administrative, peut parfois prendre le pas sur la géographie la plus simple. [...] Nous sommes pourtant en plein dans la Dombes la plus authentique, [...] en Dombes savoyarde tout simplement »¹⁵. Et lorsque, à Villefranche-sur-Saône, on appelle indistinctement « Bressans » tous ceux qui vivent à l'est de la Saône, cela révèle la persistance du même trouble des appellations et de l'absence de distinction des espaces : « L'on a si bien regardé le país de Dombes pour être du país de Bresse, qu'il y a bien des gens qui confondent encore à présent la Dombes avec la Bresse et appellent les Dombistes Bressans »¹⁶.
- 10 De part et d'autre des anciennes limites entre Dombes et Bresse se trouvent le même sol de cailloutis glaciaires, le même genre de vie et le même peuplement, écrit l'historien Paul Perceveaux¹⁷. Certains auteurs se refusent même à considérer de telles frontières et constatent l'uniformité des usages locaux dans cette zone méridionale de la plaine bressane, qui se distinguait en revanche très nettement de la haute Bresse ou Bresse chalonaise (louhannaise), située plus au nord, qui semble n'avoir jamais été soumise aux mêmes usages ruraux. Bresse méridionale et Dombes, régies jusqu'au milieu du 18^e siècle par des gouvernements différents, ont le même aspect physique et la même constitution géologique, écrit Philippe Charvériat¹⁸ (juriste), niant par là-même toute pertinence aux limites politiques dombistes en matière d'usages : « Les mots de Bresse et de Dombes se

retrouvent indifféremment dans le cours de notre étude, il faut les considérer comme synonyme l'un de l'autre. La législation des étangs de l'ancienne principauté de Dombes était en effet la même que celle des étangs de Bresse avoisinants »¹⁹.

- 11 La Dombes, cousine de Bresse ou partie de Bresse, souffre de ce lien qui conduit à un manque de reconnaissance en tant que « pays » et de surcroît d'un manque de sentiments positifs nourris à son égard. Lors d'un « colloque des anciens », organisé en 1977 par le Syndicat intercommunal du centre de la Dombes, un vétérinaire raconte : « Avant, l'image de marque de la Dombes était très mauvaise. Quand on s'exprimait sur la Dombes, c'était toujours en termes très péjoratifs. La Bresse au contraire était la région noble. Quand Coq'Ain s'est installé ici, jamais il n'aurait parlé des œufs de la Dombes. On disait les œufs de Bresse. Donc la cote d'amour était plus faible sur tous les plans ».
- 12 La Dombes serait donc une sorte de reliquat, les vieux restes atténués de l'ancienne province bressane qui dans sa partie la plus méridionale tend à s'altérer, à se muer en un ersatz, mi-chien, mi-loup, subissant les influences nombreuses des régions qui la bordent et se rencontrent là. Comble de l'insolence, les limites historiques ne coïncideraient donc pas avec des frontières culturelles vives²⁰. Cette idée que la Dombes souffre d'une carence de culture régionale est associée au fait que cet espace a été très longtemps mal considéré. Sa mauvaise réputation nationale n'aurait d'égale que sa difficulté locale à exister.

Un ancien territoire du vide

- 13 Une image peu flatteuse s'est en effet construite au fil des écrits du 19^e siècle, tous ressemblants entre eux, en ce qu'ils jetaient l'anathème et le discrédit sur ce « pays maudit » et renforçaient l'appréhension que les étrangers pouvaient avoir de la Dombes. Voici comment un ingénieur draineur du département de l'Ain s'évertuait, en 1859, à guider les pas du voyageur curieux : « Que le voyageur, séduit par les apparences, se laisse gagner par l'idée de traverser le pays dont il vient de faire le contour, qu'il franchisse les bords escarpés de ce plateau et pénètre à l'intérieur de la Dombes, quel triste tableau va succéder au riant aspect des vallées ! Plus de prairies verdoyantes animées par de nombreux troupeaux ; mais à leur place des flaques d'eau immenses où de chétifs animaux cherchent dans l'eau et dans la vase une chétive nourriture. Les cultures riches et variées ont fait place à de maigres récoltes, à des champs nus ou couverts de fougères et parsemés de loin en loin de quelques bouleaux aux feuilles déliées et pendantes. [...] Des villages, hélas ! il n'en est guère ; et, si loin que le regard puisse s'étendre, si loin que l'œil puisse apercevoir, il aura bientôt compté les demeures qui servent à l'habitation des hommes. La tristesse, la solitude, la fièvre et la misère, voilà la Dombes ! »²¹.
- 14 Comme l'écrit si justement Francis Dupuy, citant Jacques Sargos²², à propos de la Grande Lande, « rien d'étonnant alors que peu à peu on passe de la méprise au mépris »²³. Méprise quand venant de Lyon ou traversant les vallées voisines densément peuplées, la Dombes apparaissait par contraste comme un « désert » ou une « petite Sibérie » avec son habitat dispersé, et ses quelques habitants au kilomètre carré ; méprise quand empruntant la route de Lyon à Bourg, les voyageurs s'aventuraient peu sur les chemins de second ordre donnant l'image d'une région enclavée, inaccessible, vierge et abandonnée à la sauvagerie de sa nature inculte ; méprise quand les étangs creusés, dont la surface excédait souvent la dizaine d'hectares étaient dépeints comme des marais croupissants, où le sol affleure à quelques centimètres de la surface des eaux ; méprise enfin quand les

écrits s'influençaient mutuellement, dans le contexte idéologique si particulier de la lutte contre les étangs associés dans les esprits du temps à l'insalubrité, et quand la littérature militante, sans grand scrupule, tenait parfois lieu de regard sur ce qu'on n'avait jamais observé soi-même ²⁴.

- 15 La liste est longue des descriptions exagérément accablantes, propres à colporter des rumeurs sur la sauvagerie du lieu et renvoyant inévitablement à la barbarie des hommes qui le peuplent ²⁵. Ainsi les Dombistes apparaissent « en général d'une stature peu élevée ; leur peau est blafarde, terne, décolorée, leur face bouffie, terreuse » ²⁶. À l'image de leur physique souffreteux, de leur ventre ballonné, de leur visage jauni et « inondé de sueurs débilitantes » ²⁷, leur moralité est maligne. Peu soigneux, ils habitent des maisons humides et mal construites, abandonnées à l'usure du temps et aux aléas climatiques : « L'habitation avec son sol de terre battue, sa cheminée où s'engouffrait le vent, ses ouvertures étroites, son puits mal construit, peu étanche, à la margelle à fleur de terre, avoisinant les mares... » ²⁸.
- 16 Aussi, comme les bêtes, s'abreuvent-ils d'une eau polluée : « Les eaux des cours de domaines, qui sont chargées de fumier et de détritiques de toutes natures, s'infiltrent dans les puits, et coulent dans les ruisseaux où le colon va souvent chercher l'eau dont il fait usage » ; comme les bêtes également, ils vivent les pieds dans la glaise : « Souvent ces maisons sont situées plus bas que le sol environnant, de telle sorte que les eaux de pluie et de fumier pénètrent fréquemment dans l'habitation, qui n'est ni carrelée, ni boisée ; aussi se trouve-t-on dans la boue » ²⁹. Comble de la sauvagerie, les Dombistes refusent de surcroît le progrès qu'appelle leur situation. Imprévoyants, paresseux, indolents et routiniers, ils accumulent les tares qui freinent leur accession à la prospérité et au stade de la civilisation.
- 17 Les études démographiques se multiplient durant le 19^e siècle dans le contexte particulier de la dénonciation de l'impact négatif du milieu humide sur la densité du peuplement. La plupart de ces travaux décrivent une situation démographique déplorable, à la fois cause et effet, de la misère économique régionale qui sévit en Dombes jusqu'à la première moitié du 20^e siècle ³⁰. Les chiffres et les résultats souvent très improbables qui en ressortent témoignent d'une volonté délibérée d'utiliser, sans souci de la réalité, l'argument démographique afin de prouver l'effet néfaste des étangs sur le développement local.
- 18 Parmi les erreurs de méthode de ces « démographes néophytes », on retient l'absence de prise en compte des phénomènes migratoires ³¹ qui a largement concouru à l'accroissement de la population en Dombes durant le 19^e siècle. Venus des contrées voisines densément peuplées qui ceinturent la Dombes, les colons, jeunes hommes généralement employés comme domestiques ou moissonneurs dans les fermes, y ont souvent pris domicile et fondé une famille. À tel point que certains auteurs ont écrit non sans exagération : « Dans telle commune du centre de la Dombes, on ne trouverait pas une seule famille dont l'établissement dans la commune pût remonter au-delà de soixante ans » ³².
- 19 En excluant le pourtour de la Dombes des études démographiques, un isolat se construisait, renforçant la réputation peu flatteuse d'une terre désolée et désertique dont le peuplement très récent contredit l'image séduisante d'un enracinement ancestral des aïeux en territoire dombiste.

La re-naissance du pays

- 20 Il apparaît qu'au cours du 19^e siècle, la dénomination « Dombes » s'est progressivement chargée d'un sens nouveau et le territoire désigné s'est pourvu d'attributs propres à susciter un semblant de consensus local. C'est l'attribution de frontières par la négative qui finalement permet aujourd'hui de distinguer « positivement » la Dombes, suite à un renversement radical des perceptions de l'espace dombiste, dont le contraste est saisissant.
- 21 À partir de la fin du 19^e siècle, les descriptions de la Dombes se modifient en effet, accompagnant et justifiant le progrès économique et social : « J'ai connu, il y a quelque vingt ans, tout ce pays misérable, il a bien changé » écrit Ardouin-Dumazet dans son « Voyage en France »³³. Le paysan arriéré, accablé et routinier d'antan devient celui qui accueille avec le plus d'empressement les améliorations culturelles et techniques de la nouvelle ère agronomique soutenue par l'État, qui porta à partir de 1853 une attention croissante à la Dombes³⁴. Les étangs ne sont plus des amas d'eau croupissante, mais des surfaces étincelantes près desquelles le promeneur surprend dans son intimité une nature singulière : « En cette saison la plupart des étangs sont fleuris, des renoncules d'eau à fleur blanche les font ressembler à des tapis de neige ». La nature lugubre, les eaux mornes sous un ciel fuligineux font ici place à un paysage merveilleux et riant où les étangs disséminés dans la campagne « resplendissent au soleil comme de larges miroirs ». À côté des étangs soigneusement exploités, les terres travaillées par la charrue présentent de longs sillons rectilignes et offrent au regard leur « ornement de cultures » où les céréales, le maïs, les prairies naturelles ou artificielles prospèrent enfin ou à nouveau³⁵.
- 22 Les écrits contemporains associent la Dombes et l'étang. Les deux termes sont souvent juxtaposés dans les écrits – « la Dombes des étangs », « la Dombes aux mille étangs ». Le principe d'identification entre les deux mots est tel, que l'on fait parfois l'économie du second qui demeure présent dans les esprits malgré son absence sur le papier. À l'inverse, au niveau des réalités désignées, la disparition du second conduit nécessairement à la disparition de la première : « La Dombes sans les étangs, ne serait plus la Dombes ». Cette identification entre la région et l'une des caractéristiques choisies de son milieu, qui émerge véritablement au 19^e siècle, coïncide avec le supposé passage du stade de la barbarie à la civilisation. En d'autres termes, l'émergence de la Dombes comme « pays » et comme « pays des étangs » est associée à la renaissance de la Dombes sur les ruines de son passé tourmenté.
- 23 Les textes érudits sont dans une telle logique auto-référentielle, qu'ils forgent aujourd'hui un mythe des origines en référence directe avec les écrits du 19^e siècle, qui permettent d'identifier la Dombes comme pays à part entière, défini sur une nouvelle base géographique et paysagère.
- 24 Deux réalités contextuelles concomitantes ont favorisé cette association nouvelle entre le territoire désigné par l'appellation Dombes et ses caractéristiques géographiques. D'une part, la polémique sur le maintien ou l'assèchement des étangs en eau qui se déchaîne tout au long du 19^e siècle, jusqu'à atteindre son paroxysme au tournant du siècle, explique que l'appellation Dombes, martelée dans le foisonnement des textes et des actions sur le terrain obtienne alors un retentissement national. D'autre part, la Dombes n'échappe pas à un processus plus général de régionalisation observable en France à la fin du 19^e siècle, lorsque les « pays » font leur apparition, tout particulièrement dans la

littérature scientifique de l'école vidalienne. « À la recherche de fondements légitimes sur lesquels appuyer l'existence des pays, les géographes convoquent tour à tour l'ancienneté de leur existence, les liens qu'ils tissent entre les hommes et leur milieu, les représentations vernaculaires dont ils sont porteurs. C'est peut-être cette accumulation de sens qui a contribué, à terme, à en faire des entités naturelles inscrites dans l'éternité d'une origine immémoriale »³⁶.

- 25 Paradoxalement, le motif récurrent de la perte et de l'oubli, perçu comme un obstacle au processus de la mise en mémoire, devient aujourd'hui le fondement même d'une nouvelle mémoire. Certains s'étonnent de la contradiction, comme le maire de Villars : « c'est drôle de voir que les étangs qui ont amené la misère en Dombes font aujourd'hui sa richesse ». Ces deux mouvements apparemment contradictoires sont en fait intimement corrélés : l'émergence du pays de Dombes et la revendication érudite d'une identité locale plongent leurs racines dans l'histoire tourmentée du 19^e siècle, dans une histoire manipulée qui ne se confond pas avec elle, quand la polémique sur les étangs cristallise à son propos les plus folles aspirations et le plus profond dégoût.
- 26 La misère d'antan est intimement associée à la présence des étangs, mais cette caractéristique négative de l'étang, est la base à partir de laquelle se construit finalement une image positive de la Dombes et permet, au total, de différencier la Dombes de sa voisine bressane : « Pays étrange, et tout différent de la grasse Bresse, sa voisine »³⁷. « Ainsi, la géologie accuse nettement le contraste de la Bresse et de la Dombes [...] On conçoit qu'un tel sol prédisposait la Bresse à devenir un pays d'agriculture prospère, ami du gibier, propice à l'élevage, riche de moissons opulentes. Dans la Dombes, au contraire, grelottante sous le manteau d'une boue glaciaire génératrice de marécages... »³⁸. L'histoire de la Dombes se confond avec l'histoire de ses étangs.
- 27 Tout a changé, la Dombes misérable est aujourd'hui prospère, mais rien n'a vraiment changé car les étangs sont toujours là pour témoigner d'une identité héritée, ancrée dans l'espace et le temps. L'histoire du territoire, divisé autrefois par des frontières et des limites politiques et administratives, trouve enfin une unité nouvelle : le territoire naturalisé est identifié par une dénomination qui le fait exister comme une entité spécifique.

Le pays de l'eau

- 28 Deux associations locales s'évertuent depuis une vingtaine d'années à véhiculer cette nouvelle mise en image de la Dombes. L'académie de la Dombes, créée en 1980, regroupe une trentaine de notabilités locales. Parmi ses membres, animés par le désir de « revivifier » la Dombes, on compte quelques hommes politiques locaux (maires, conseillers généraux), des enseignants, des fonctionnaires, des notaires, des érudits, des moines de l'abbaye Notre-Dame-des-Dombes et des entrepreneurs locaux. Ses visées sont de développer les arts et la connaissance du local au travers d'une revue intitulée *Dombes*. Moins prestigieuse, l'Association pour le patrimoine de la Dombes compte quelques membres de l'académie, mais son ancrage est plus spécifiquement local et ses visées moins « savantes » (patrimoine rural et naturel) permettent d'y intégrer quelques agriculteurs.
- 29 Ces acteurs puisent dans la littérature produite par des géographes et des naturalistes pour qualifier leur pays. Comme me le dit un jour l'un d'eux : « la Dombes, c'est un

écosystème. Dans mon vocabulaire, c'est un ensemble homogène au plan géographique. [...] En fait, la Dombes, c'est un plateau, un plateau d'étangs ». De cette région, qu'il connaît bien pour y être né et y avoir vécu durant toute sa jeunesse, il me fit un descriptif savant, bien différent de la connaissance fine des lieux qu'il possédait, jusque dans les odeurs saisies au détour de certains chemins qu'il parcourait inlassablement durant ses promenades dominicales à vélo. À la fois « paysage » et « écosystème », ce double registre dessine aujourd'hui les limites les plus évidentes du pays dombiste, qui mêlent géographie, écologie et politique.

Une région paysage

- 30 La Dombes est un plateau, écrivent les géographes. Son relief en témoigne. En laissant derrière soi les vallées de la Saône, du Rhône ou de l'Ain, pour se diriger en direction de Villars-les-Dombes, les routes accusent une forte pente. Au sud, à l'est et à l'ouest, on monte sur le plateau et le dénivelé porte le nom sans équivoque de « Côtière »³⁹. Au nord, la limite qui sépare la Dombes et la plaine bressane se dessine avec une moins grande netteté, mais la rupture se fait progressivement à la hauteur de la ville de Bourg-en-Bresse : « à la différence de la Bresse, ce (la Dombes) n'est pas un ensemble déprimé [...]. Au nord, ses larges horizons s'effacent très progressivement à la hauteur de Bourg, devant le modelé mou et confus de la plaine bressane »⁴⁰.
- 31 À une échelle plus fine, les Côtières pentues offrent un paysage contrasté avec les molles ondulations de la Dombes. Si on ne cesse ici de monter et descendre légèrement ou plus rapidement, tout en ayant l'impression parfois de traverser de grandes étendues planes auxquelles succèdent des terres bombées, les érudits en connaissent la raison. Lors de mes promenades en leur compagnie, aucun n'a oublié de me rappeler que le retrait des glaciers quaternaires venus des Alpes a laissé des dépressions et des buttes et qu'en fondant, ils ont laissé sur place des dépôts argileux très imperméables.
- 32 Des bosses, des creux et de l'argile : toutes les conditions sont réunies pour que la Dombes soit le pays de l'eau, la bien nommée « Dombes inondée », qui compte plus d'un millier d'étangs. De l'eau, donc peu d'arbres⁴¹, et inversement une végétation exubérante pour les plantes aquatiques. C'est la Dombes des naturalistes qui resserre les limites du plateau, « ce qui correspond à la surface d'un cercle de 40 kilomètres de diamètre, l'exacte distance des Échets à Péronnas, ou de Saint-Étienne-sur-Chalaronne à Châtillon-la-Palud »⁴².
- 33 Ainsi, les découpages du territoire distinguent un espace resserré sur une vingtaine de communes que la nature des terres et la forte densité des étangs rassemble pour former la « Dombes inondée » ou Dombes centrale. Depuis le 18^e siècle, la présence des étangs dessine comme les frontières du pays de Dombes, mais phénomène beaucoup plus récent, la vision naturaliste l'emporte progressivement sur la géographie humaine pour déterminer une spécificité de la Dombes. Cela rejoint d'ailleurs une réalité politique et institutionnelle au niveau local. La valeur écologique du milieu dombiste est dorénavant reconnue au niveau national et international. La Dombes a été désignée au niveau européen comme un site naturel rare à préserver et a été identifiée par les inventaires ZNIEFF⁴³ et ZICO⁴⁴ pour le projet Natura 2000.
- 34 Les péripéties de l'écriture de la Dombes trouveront peut-être avec ces nouvelles frontières leurs derniers revirements, à moins qu'un parc naturel régional (PNR) finisse par voir le jour, qui pourrait déborder le zonage des étangs pour intégrer ce que les

notables et les politiques locaux appellent « l'écrin vert de la Dombes », une « zone verte » qui fait obstacle au développement de la banlieue de Lyon en même temps qu'elle est à l'usage des citadins.

Les artifices de « Dame nature »

Un « écrin vert » aux portes de la ville

- 35 Au vu des précédentes descriptions, l'identité rurale de ce territoire ne fait aucun doute, à tel point que la proximité de la ville de Lyon s'y fait étrangement oublier. L'extrémité sud de la Dombes se situe à 35 kilomètres du centre de la grande cité lyonnaise, correspondant à un trajet d'environ une demi-heure en automobile. « La Dombes, c'est déjà Lyon », répètent les vieux habitants, quand en fin de semaine, les promeneurs quittent la vaste cité lyonnaise ou ses environs densément peuplés, pour une journée champêtre. À l'époque de la floraison des jonquilles, les voitures stationnent à Versailles par dizaines à proximité du bois communal de la route de Meximieux pour en ramasser à plein bras.
- 36 L'importance du trafic routier journalier sur les principaux axes de communication qui sillonnent la Dombes désarçonne certains touristes, alors contraints de s'éloigner au plus vite par les routes de traverse, pour préserver l'image du paysage bucolique annoncé et rêvé. La région est d'autre part encadrée par un réseau routier très dense. Jean-Claude Marquis note à propos de la route départementale D 936, reliant les pôles fortement urbanisés de la Bresse et du Val de Saône, que 3 à 5 000 véhicules l'empruntent quotidiennement. Il s'empresse néanmoins de rassurer ses lecteurs en ajoutant « qu'elle contribue avec ses quelques 1 600 platanes cinquantenaires à asseoir l'image de qualité de la Dombes »⁴⁵.
- 37 Au sud de la Dombes, on est en dehors de la ville et en dehors du rural, dans un lieu hétéroclite, caractérisé par une imbrication d'espaces agricoles, de zones d'habitation, de loisirs et de commerces, d'équipements, d'infrastructures, d'entreprises et de friches. La mutation territoriale vers un espace périurbain est attestée par la discontinuité et l'hétérogénéité de la population. Alors que le pays de l'eau semble se resserrer, les bordures du plateau dombiste dans la continuité des Côtiers se peuplent et se bâtissent.
- 38 Cette intense activité aux frontières de la Dombes travaille ses limites. L'académie de la Dombes revendique avec force l'existence d'une unité territoriale incontestable. Ses représentants s'exclament : « qu'un danger touchant à ses dépens la modification des limites de la Dombes surgisse, et voici l'Académie autorisée autant que déterminée à œuvrer pour soutenir toute action s'opposant à une annexion par le "Grand Lyon" »⁴⁶. Opposés aux « convoitises naissantes d'appropriation », à l'« amputation d'un pays » jugé « un et indivisible », les académiciens, gardiens vigilants de l'« intégrité du territoire dombiste », entendent « combattre » les velléités d'extension de Lyon⁴⁷.
- 39 Ériger quatre « portes » entre 1990 et 1992 est l'une des réponses imaginées par l'académie à la menace urbaine. Neyron, la porte lyonnaise, Jassans-Riottier, la porte beaujolaise, Condeissiat, la porte bressane et Montluel, la porte dauphinoise définissent les contours de la Dombes et opposent à un urbanisme présenté comme oppressant pour l'homme, un écrin vert tissé de terre et d'eau : « ils ont créé ses portes qui disent bien

haut à ceux qui les franchissent : ici commence la Dombes. Ici commence une autre façon de vivre, une vraie vie : celle qui fait que l'on peut encore respirer »⁴⁸.

- 40 La situation géographique de ces communes-portes a néanmoins de quoi surprendre : elles dessinent un vaste pays intégrant les zones actuellement les plus convoitées au niveau résidentiel et industriel et une large bande nettement différenciée de la Dombes centrale au niveau paysager. Les communes de Miribel, Beynost, Neyron, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil et Tramoyes qui forment le Syndicat intercommunal de la Côtère revendiquent par exemple leur appartenance au territoire dombiste avec l'appui de l'académie. En décalage avec la définition usuelle de la Dombes comme espace naturel, ayant échappé à la pression urbaine, l'entorse n'est à leurs yeux que secondaire devant la nécessité politique. Ces espaces sont conçus comme des zones-tampons avec lesquelles il est préférable de s'allier pour un meilleur contrôle du grappillage gourmand de Lyon.
- 41 Cette alliance est néanmoins justifiée par l'existence d'une certaine forme d'homogénéité : « le Comité syndical, devant [...] les diverses déclarations répétées émanant des responsables politiques de la Communauté urbaine de Lyon au sujet d'une extension de celle-ci à des territoires qui font actuellement partie du département de l'Ain, entend rappeler l'appartenance historique, géographique et économique du Syndicat au pays de la Côtère et de la Dombes. [...] Ce pays au caractère très spécifique et nettement distinct de la région lyonnaise, entend demeurer libre de ses décisions, dans la gestion de son environnement, de l'habitat, de ses industries, de son agriculture »⁴⁹.
- 42 La mise en œuvre d'un Contrat global de développement, outil d'aménagement localement mis au point par la Région Rhône-Alpes, a été confiée par Charles Millon à l'« Association pour le développement de la Dombes et du Val de Saône sud », en vue de définir les axes de développement périurbain, de conforter le maillage du territoire autour de ses bourgs, de favoriser le maintien et le développement des activités économiques et de valoriser les spécificités du territoire et sa notoriété⁵⁰. Ces objectifs, prévoyant un financement des actions définies pour l'année 2002, consistent donc à renforcer le dynamisme d'un « bassin de vie » cohérent, qui prenne toute sa place dans la construction régionale vis-à-vis de l'agglomération lyonnaise. Le contrat associe 3 communautés de communes (Chalamont, Saône vallée, Porte ouest de la Dombes) ainsi que 21 communes non regroupées au sein de structures intercommunales.
- 43 L'officialisation des « pays » par les lois d'aménagement et de développement du territoire de 1995 et 1999 « laisse transparaître dans le discours des initiateurs de l'opération l'image de territoires pré-constitués, à retrouver dans la continuité de leur existence naturalisée »⁵¹. Le nouveau découpage spatial des régions rurales et le cadre juridique de création de ces nouvelles entités territoriales formulé par l'État s'appuie sur la notion d'homogénéité culturelle et paysagère. L'établissement d'alliances inattendues entre la Dombes et le Val de Saône, ainsi que l'érection de remparts politiques dans les zones périurbaines, semblent difficiles à justifier sur la base de ces critères.
- 44 On observe cependant de nouvelles manifestations collectives, comme celle de la fête annuelle de la porte ouest de la Dombes sur l'initiative de la commune de Jassans-Riottier, qui permet de l'avis de l'académie « à toute la population de mieux ressentir l'identité de ce bassin versant »⁵². L'argument administratif est également mis en avant : « La Dombes a une unité administrative ; toutes les communes dombistes dépendent de l'arrondissement de Trévoux.[...] (Il) comprend huit cantons limités par la Saône, la Bresse, la rivière d'Ain, le Rhône et l'ancien Franc-Lyonnais. Selon le géographe Richard

Sceau de l'Université de Lyon 2, elle correspond à l'extension maximale des limites du Pays de Dombes en direction du sud »⁵³.

- 45 À défaut d'une légitimité liée au sentiment d'appartenance de la population locale au plat pays des mille étangs – « Miribel a peur d'être pris par le Grand Lyon, alors ils se disent Dombistes, mais en fait ils se sentent plus proches de la vallée de la Saône », ou bien encore, « Vous n'aurez personne si vous faites la réunion de l'Association du patrimoine à Montluel. Ce n'est pas assez dombiste »⁵⁴ – et d'une unité culturelle et paysagère, ce découpage trouve sa légitimité dans la « Grande Histoire » (ancienne souveraineté politique) à laquelle les érudits et hommes politiques se réfèrent souvent pour justifier l'existence d'une Dombes élargie, qui dépasse l'unique définition paysagère et géographique.
- 46 Dans la polyphonie locale des discours érudits, l'arbitraire et la fluctuation des limites important moins que l'affirmation de leur existence. Leur modification et leur manipulation, hier comme aujourd'hui, font l'objet de discours explicites, peu soucieux d'en masquer l'artifice. La recherche d'une authenticité archaïque de la Dombes pèse de peu de poids en regard de sa reconnaissance officielle comme entité spécifique, reposant sur le tracé de frontières symboliques vives plutôt que sur le dessin de limites matérielles floues. Il s'agit aujourd'hui, en référence au passé, d'affirmer l'existence et l'indépendance de la Dombes et par là-même d'un pouvoir local chargé de la représenter au sein de l'ensemble départemental ou régional plus vaste ; et d'autre part d'en accroître la renommée à des fins économiques et touristiques.

L'ambivalence du « patrimoine dombiste »

- 47 Les « animaux chétifs » et les « quelques bouleaux aux feuilles déliées et pendantes » ont laissé place à une faune et une flore exubérantes. La nature-inculture devient nature-culture pour le plus grand plaisir des visiteurs de passage et autres touristes amateurs de paysage et de nature. En passant le pas de la porte de l'Office de tourisme de Villars-les-Dombes, le décor planté là parle déjà de la contrée, de l'une de ses facettes désormais affichée, celle d'être le royaume des animaux et des végétaux. Le regard est d'abord attiré par un large pot en terre cuite posé à même le sol, contenant un bouquet de massettes⁵⁵, encore appelées quenouilles d'eau ou *ponpons*⁵⁶, à cause disent les vieux habitants de sa drôle de fleur brune en forme de pompon prolongeant l'extrémité de la tige. Puis à l'approche d'une vitrine, le regard s'arrête sur une surprenante collection de grenouilles : elles sont en verre, en terre, en papier et en faïence, peintes et colorées de toutes les tonalités de vert⁵⁷. Sur les reposeirs, les cartes postales offrent le plus souvent une vue sur un étang ; elles sont toutes semblables et toutes différentes car chacune a sa lumière, selon les heures de la journée et les saisons.
- 48 Le regard des promeneurs du dimanche et des touristes en villégiature est également canalisé par des marqueurs visuels qui jalonnent l'espace mis en scène. Ils se repèrent dans l'espace balisé par les panneaux indicateurs indiquant « la route des étangs »⁵⁸. Ce circuit qui comprend deux boucles d'une longueur respective de 65 et 70 kilomètres, traverse nombre de communes ayant un territoire fait de terre et d'eau, par les petites routes parfois sinueuses en marge des principaux axes routiers. Ce parcours sur les routes goudronnées qui propose « la découverte d'un milieu plein de richesses naturelles »⁵⁹ est donc conçu pour l'automobiliste. Certains touristes m'ont d'ailleurs fait part de leur étonnement, voire de leur désappointement : « j'avais lu qu'il y avait énormément

d'étangs, j'en ai bien vu, mais pas tant que ça. » Il faut en effet s'enfoncer dans les terres, et alors de manière inopinée, au détour d'un bois, à l'arrière d'une ferme, derrière une haie, un étang surgit. Les étangs demeurent souvent cachés, difficilement accessibles pour celui qui ne connaît pas les multiples chemins y menant et qui n'ose s'y aventurer face aux pancartes « propriété privée, défense d'entrer ».

- 49 Malgré tout, les chemins voient progressivement se développer un usage nouveau, celui de la promenade, comme autour de Saint-Paul-de-Varax, où les promeneurs peuvent emprunter les chemins balisés, appelés « circuit de la grenouille », « circuit du canard », « circuit des étangs », « circuit des chênes » et enfin « circuit de la carpe ». Le décalage entre la mise en image de la nature dombiste et ses possibilités réelles d'accès⁶⁰ revient à observer de loin une faune qu'on ne peut approcher, une flore qu'on ne peut fouler, ailleurs que dans les espaces assignés à ces usages. On peut certes aller voir les oiseaux de plus près dans le « Parc des oiseaux » de Villars-les-Dombes, qui s'étend sur 23 hectares, et qui propose une promenade de deux heures pour découvrir la serre des oiseaux exotiques, la piscine polaire des manchots, un grand aquarium avec ses carpes, tanches et brochets et puis, quand même, des étangs, où la faune locale (canards, cygnes, hérons, grèbes) se rassemble.
- 50 De même, si l'on est amateur de pêche à la ligne, il existe bien quelques étangs à cet usage, mais la plupart sont en location, et les autres, publics, sont assez rares. Les pêcheurs en eau douce préfèrent d'ailleurs pêcher dans les rivières comme la Chalaronne ou bien celles qui encadrent le plateau. Les guides touristiques⁶¹ sous la rubrique « pêche en Dombes » précisent : « La réputation de la Dombes en matière de pêche a franchi les frontières. Il convient de bien distinguer la pêche professionnelle (destinée à la production piscicole) qui y est réalisée sur le millier d'étangs qu'elle possède, de la pêche de loisirs. Celle-ci ne peut être pratiquée sur ces étangs privés et destinés à la production piscicole. Certains d'entre eux sont accessibles à tous et permettent de belles parties de pêche »⁶².
- 51 Sur la route des étangs, la faune se mange des yeux comme elle se mange tout court, quand il s'agit de grenouilles, de carpes, de poulets et plus rarement de gibier, c'est-à-dire que l'on se nourrit alors autant de symboles que de chair. Le périple des étangs est présenté comme un voyage culinaire, « une invitation à déguster dans les restaurants réputés quelques-unes de leurs spécialités à base de produits dombistes »⁶³. Venir en Dombes, sans apprécier la cuisine locale, revient à visiter Paris sans monter au plus haut de la tour Eiffel⁶⁴. Le dimanche, à l'heure du déjeuner, dans les nombreux restaurants locaux⁶⁵, les tables et les assiettes ne désemplassent pas de cuisses de grenouilles, sautées au beurre, à l'ail et au persil, cuites dans la crème ou bien parfois en brochettes sur jonc. Cependant, tandis que les gourmands s'imaginent ingérer les grenouilles fraîchement pêchées dans les étangs alentour, les restaurateurs évitent d'évoquer le long voyage de la grenouille congelée, depuis les pays lointains de l'Est européen, car en Dombes la grenouille fait paradoxalement défaut. Elle ne s'élève pas, mais se pêche uniquement durant l'été, en bordure des fossés, des mares et plus rarement des étangs, avec une canne et une ligne à l'extrémité de laquelle pend une peau de grenouille dépecée, roulée en boule⁶⁶. Au restaurant, on aime également commander le poulet à la crème, pourtant recette emblématique de la Bresse voisine et de sa fameuse production avicole.
- 52 Aussi, si l'on s'en tient à la définition usuelle de produit de terroir, seule la carpe, et dans une moindre mesure, le brochet, le rotengle et le gardon, seraient véritablement dombistes, c'est-à-dire issus de l'eau des étangs environnants. Et pourtant, la production

locale de la carpe ne rencontre pas une grande ferveur auprès des visiteurs ; cet animal-aliment a quelques difficultés à devenir une figure emblématique de la Dombes comme en témoigne l'étude de Delphine Balvet : « Reposant sur des savoir-faire spécifiques et une antériorité historique qui lui confèrent indéniablement le statut de produit de terroir, elle n'est cependant pas perçue comme tel et ne bénéficie pas de l'image positive qui y est associée. Du côté de la production, la valorisation est quasi-inexistante. Quant à sa consommation, ce poisson souffre d'une mauvaise réputation »⁶⁷.

- 53 L'ambivalence de ces produits du terroir qui n'en sont pas vraiment et n'ont reçu aucune reconnaissance officielle sous la forme d'appellation contrôlée est très significative des obstacles à un véritable processus de patrimonialisation. Lors de l'organisation de la « fête du poisson » en 1998, qui se déroule en octobre, à proximité du parc des oiseaux, dont le but est de « faire la promotion des produits locaux », le Syndicat des pisciculteurs dombistes a critiqué vertement les organisateurs⁶⁸ de la pêche-spectacle de l'étang. Il ne s'agissait pas de pêcher un poisson élevé dans l'étang vidé pour cette occasion, mais de ramasser un poisson déposé la veille dans un étang à sec qu'on avait légèrement immergé.
- 54 Cette « mascarade » de la tradition révèle d'une part que la valorisation touristique ne repose pas sur la notion d'authenticité – l'artifice de la mise en image ne pose guère de problème à ces organisateurs pour qui la notion de patrimoine apparaît dans sa nudité instrumentale – et d'autre part, que les pisciculteurs n'entendent pas véritablement valoriser leur production au travers de l'activité touristique. Le recours à la « tradition », à la notion de « terroir authentique » pour valoriser la production locale et trouver d'autres circuits de distribution reste assez marginal, à la différence du pays bressan voisin et ses fructueuses initiatives en faveur de sa volaille désormais labellisée. Nous sommes à cet égard dans une région traditionnelle, dans le sens où la pisciculture maintient l'écoulement de sa production par les filières classiques de commercialisation, en ne s'appuyant pas ou peu sur les labels « qualité », « tradition », « authenticité » et « localité », qui ont permis à certaines régions d'être résolument modernes en faisant foi de leur attachement au terroir.

* * *

- 55 Au travers des mises en image du pays dombiste, on voit que sont impliqués dans ces découpages de l'espace et cette obsession des frontières, une poignée d'hommes, notabilités locales, érudits, politiques devenus experts de la construction du local depuis les années 1970-1980. Ils sont les nouveaux « inventeurs » d'un territoire homogène au niveau paysager dont la figure emblématique est l'étang « naturel ». C'est ainsi que la Dombes apparaît au nouveau venu : le pays de l'eau est un paradis pour les oiseaux, les grenouilles et le poisson qui s'admirent et se mangent. Une touriste canadienne m'a fait part de son étonnement quand je lui ai raconté que les étangs se pêchent au filet : « mais le poisson n'a aucune chance ! » Elle imaginait au travers des images véhiculées qu'il s'agissait d'étangs uniquement destinés à la protection écologique du milieu, sans l'intervention par définition « destructrice » de l'homme. Comme l'écrit Anne Cauquelin, « le paysage n'est "naturel" qu'au prix d'un artifice permanent »⁶⁹. Les érudits et les hommes politiques locaux délaissent ainsi les anciennes définitions produites par les citadins du 19^e siècle sur la Dombes et adhèrent à de nouvelles définitions « écologiques » des zones humides et ceci à l'usage des citadins de passage, tout en cherchant à protéger

cette poche verte de la proximité urbaine et galopante de Lyon, pour justifier et préserver cette spécificité locale.

- 56 Cependant, à y regarder de plus près, cette artificialité apparaît ici dans sa nudité instrumentale et donne à voir un certain nombre de contradictions. Cette région a marqué les esprits du fait d'une nature « sauvage » longtemps assimilée à l'inculture et à la désolation, devenue aujourd'hui une « richesse ». Cette « nature » qui apparaît n'est en quelque sorte pas « naturelle » pour les Dombistes. D'où les difficultés à voir émerger cette représentation du milieu qui n'est soutenue que par quelques individus dont les visées politiques sont explicites. L'acharnement des érudits à définir la Dombes – ils la définissent « trop » – n'a d'égal que l'artificialité de cette construction paysagère naturaliste.
- 57 Ils donnent à voir une territorialité bien étrangère à celle du terroir vécu et perçu par ceux qui l'investissent quotidiennement, le possèdent et le travaillent. La valorisation de « Dame nature » et ses affinités actuelles avec le mouvement écologiste sont conçues comme un instrument efficace pour une mise en image attractive de la région, mais le tourisme écologique n'est toléré que dans la mesure où tous ces gens et ces idées de la ville restent à leur place et n'interfèrent pas ou peu dans la gestion de cet espace approprié, privé et privatif, qui doit rester une histoire entre soi. La Dombes ne doit pas « devenir une réserve d'Indiens », expression couramment utilisée localement et reprise d'autres territoires qui se vivent comme menacés par l'emprise urbaine. En Dombes, la « nature » se cultive au sens premier du terme. Elle est aussi et surtout l'affaire de ceux qui en ont la propriété et de ceux qui l'exploitent, qui n'entendent pas laisser la région devenir « un grand parc de loisirs ». Si pour eux également la Dombes est le pays de l'eau, il s'agit d'une eau à l'usage de ceux qui en disposent en vertu de leurs droits de propriété ou de leur statut de locataire. Un terroir, en somme, et non un site.

NOTES

1. Cet article est issu du manuscrit de ma thèse de doctorat en ethnologie, dirigée par Martine Segalen et soutenue en 2003 : Vanessa MANCERON, *La carpe, l'épi et le canard. Une société sous tensions entre terres et eaux (La Dombes)*, Thèse de doctorat en ethnologie, Université Paris 10-Nanterre, 2003. Son compte rendu est paru dans : *Ruralia*, n° 14, 2004, pp. 185-189. La thèse est publiée sous le titre : *Une terre en partage. Liens et rivalités dans une société rurale*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2005, 256 p.
2. Michel RAUTENBERG, André MICOUD, Laurence BÉRARD et Philippe MARCHENAY, « Patrimoine rural et campagne : acteurs et questions d'échelles », dans *Campagnes de tous nos désirs. Patrimoine et nouveaux usages sociaux*, Collection « Ethnologie de la France », Cahier n° 16, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2000, pp. 1-10, p. 4.
3. Lucien FEBVRE, « Régions naturelles et noms de pays », dans *Pour une histoire à part entière*, Paris, SEVPEN, 1962 (1909), 859 p., p. 39.
4. Dans la plupart des textes compulsés datant des 19^e et 20^e siècles, Dombes s'entend au singulier. Selon Philippe Lebreton (Philippe LEBRETON, Alain BERNARD et Michel

DUPUTET [dir.], *Guide du naturaliste en Dombes*, Collection « Les guides du naturaliste », Neuchâtel/Paris, Delachaux et Nieslé, 1991) se faisant l'écho d'écrits antérieurs, le mot apparaît au pluriel dans une des chartres du 13^e siècle (*terra de dombis* en 1365 et *patria dumbarum* en 1468), puis au singulier à partir du 17^e siècle, mais les deux appellations ont longtemps coexisté.

5. Paul PERCEVEAUX, « Essai sur l'origine des étangs de Dombes », dans *Bulletin de la Société des naturalistes et archéologues de l'Ain*, n° 76, 1962, pp. 81-90.

6. Certains auteurs, comme Jean Corbel (Jean CORBEL, « Les Dombes. L'homme et son histoire », dans *Bulletin de la Société des naturalistes et des archéologues de l'Ain*, n° 68, janvier 1954, pp. 85-98.), lui confèrent des racines burgondes, dont la graphie à peine modifiée de *dumba* du scandinave ancien, désignerait le brouillard. Pour d'autres, comme Philibert Collet (1698), le mot dériverait du latin et très probablement de *dumus* signifiant taillis ou buisson, origine justifiée selon eux par la longue occupation romaine qui dura près de 450 ans. On peut encore citer l'interprétation de l'abbé Jolibois qui envisage une origine germanique au mot Dombes : en allemand, dit-il, *dümpel* ou *dumpfel* signifie mare, marais (A. FAVRE, *La Dombes aux mille étangs*, Montluel, Banderier, 1976, p. 5) ; ou bien l'agacement d'Édouard Philippon : « c'est à tort qu'on a voulu le rattacher au latin *dumus* « buisson » : l'u du radical de ce nom était long, tandis que celui de *Dumbarum* était bref » (Édouard PHILIPPON, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, volume 83, Paris, 1911, p. 22).

7. F. BREYSSE, « La pensée et les actions créatrices des fondateurs de l'académie. Promouvoir la Dombes, définir son identité et innover pour la rendre irremplaçable », dans *Revue de l'académie de la Dombes*, n° 18, 1999, pp. 3-15.

8. Édouard PHILIPPON, *Dictionnaire topographique...*, ouv. cité, p. 22.

9. Paul PERCEVEAUX, « Essai sur l'origine des étangs de Dombes », art. cité, p. 20.

10. *Ibidem*.

11. Vers 1300, les limites féodales cessent d'être politiques et ne subsistent que comme limites coutumières, administratives et judiciaires. La seule limite désormais importante est celle du royaume, alors que le pouvoir royal se renforce.

12. S. GUICHENON, *Histoire de la souveraineté de Dombes : justifiée par titres, fondations de monastères, anciens manuscrits*, 2 volumes, Lyon, A. Brun, 1874, p. 12.

13. La partie est du département de l'Ain, à l'instar des frontières du passé, est également limitée par la Saône qui la sépare des départements du Rhône et de la Saône-et-Loire.

14. Citation tirée de : Paul PERCEVEAUX, « Essai sur l'origine des étangs de Dombes », art. cité, p. 21.

15. Paul PERCEVEAUX, « Un petit tour en Dombes montluiste à travers la Côtière », dans *Visages de l'Ain*, n° 128, 1973, pp. 3-15.

16. Louis AUBRET, *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes*, 2 volumes, Trévoux, Typographie et lithographie J.-C. Damour, 1868, p. 3.

17. Paul PERCEVEAUX, « Essai sur l'origine des étangs de Dombes », art. cité.

18. Philippe CHARVÉRIAT, *De la condition juridique des étangs de Bresse*, Lyon, Jevain, 1896, p. 7.

19. Dans sa bibliographie du folklore français indexée par pays et province, Arnold Van Gennep rattache le pays de Dombes au folklore de la province bressane, tout en précisant que l'un des ouvrages de référence sur la région, intitulé « Le paysan dombiste » (W. EGLOFF, *Le paysan dombiste. Étude sur la vie, les travaux des champs et le parler d'un village de la Dombes [Versailleux, Ain]*, Paris, Librairie Droz/Société des publications romanes et françaises, 1937), est une enquête dans un village qui ne peut être généralisée à toute la

Dombes, ni surtout à toute la Bresse proprement dite, du fait d'affinités savoyardes très nettes observées localement. Enfin, comme pour confirmer l'impression de confusion générale qui ressort de ces annotations, il admet que : « La Dombes se classerait peut-être avec le Lyonnais », mais qu'il l'a « laissée provisoirement avec la Bresse ». Arnold VAN GENNEP, *Le folklore français*, Collection « Bouquins », Paris, Robert Laffont, 1999 (1937), p. 176.

20. Christian BROMBERGER et Alain MOREL [dir.], *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Collection « Ethnologie de la France », Mission du Patrimoine ethnologique, Cahier n° 17, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001.

21. Paul-Claude DUBOST, *Études agricoles sur la Dombes*, Bourg-en-Bresse, Dufour, 1859, p. 3.

22. Jacques SARGOS, *Voyage au cœur des Landes*, Bordeaux, J. Sargos, 1984.

23. Francis DUPUY, *Le pin de la discorde. Les rapports de métayage dans la Grande Lande*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 42.

24. En compulsant les nombreux écrits du 19^e siècle, on remarque que les auteurs s'empruntent mutuellement des expressions, des tournures de phrases, voire des paragraphes entiers, ce qui tend à faire penser que certains n'ont sans doute jamais mis les pieds en Dombes. Francis Dupuy (voir *supra*) a observé le même phénomène dans la Grande Lande.

25. Les descriptions de la Dombes véhiculent des stéréotypes communs à ceux formulés sur la Sologne, la Brenne ou les grandes Landes. Toutes ces régions sont assimilées à des « déserts » incultes. Leurs habitants ont toujours le teint jaune, blême et décoloré ; ils sont également petits et malingres. De même, ils semblent toujours plus proches du monde animal que du genre humain ; ils sont sauvages et barbares comme en témoignerait leur stagnation au stade archaïque par réticence et incapacité naturelle à accéder à celui de la « civilisation ».

26. Dr BOTTEX, *Des causes de l'insalubrité de la Dombes*, Paris, Librairie Baillière, 1840, p. 44.

27. M. BOSSI, *Statistique générale de la France - Département de l'Ain, publié par ordre de sa majesté l'empereur et roi, sur les mémoires adressés au ministre de l'Intérieur par MM. les Préfets*, Paris, Imprimerie Testu, 1808.

28. A. FAVRE, *La Dombes aux mille étangs*, Montluel, Banderier, 1976, p. 14.

29. Ernest VAULPRÉ, *Recherches sur les causes d'insalubrité de la Dombes*, Bour-en-Bresse, 1849, p. 2.

30. M.-C. Guigue, dans son essai sur les causes de la dépopulation de la Dombes, indique qu'en 1839, au sein de la population de 12 781 âmes réparties sur 21 communes du pays d'étangs, les décès avaient excédé les naissances de 1 258 dans l'espace de quinze ans. Il ajoute que pour toutes les communes réunies de Saint-André-le-Bouchoux, La Chapelle-du-Chatelard, Condeissiat, Romans et Sandrans, la vie moyenne de 1842 à 1847 a été de 18 ans 5 mois et 15 jours, tandis qu'en France, pour cette même période, la vie moyenne était de 35 ans. M.-C. GUIGUE, *Essai sur les causes de la dépopulation de la Dombes et l'origine de ses étangs*, Trévoux, Imprimerie et lithographie J. Jeannin, 1907 (1856).

31. L'immigrant récent par exemple ne fournit pas aux registres d'État civil une unité de naissance, mais apporte une unité de décès. M.C. MARION, *Recherches statistiques sur la Dombes. Mouvement de la population : mariages-naissance-décès-vie moyenne*, Paris, Imprimerie centrale des chemins de fer, 1860.

32. Paul-Claude DUBOST, *Études agricoles sur la Dombes*, ouv. cité, p. 49.

33. ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage en France. Le Rhône du Léman à la mer. Dombes, Valromey et Bugey, Bas-Dauphiné, Savoie rhodanienne, la Camargue*, 8^e série, Paris, Berger-Levrault et C^{ie} éditeurs, 1896.
34. « Un immense plan d'ensemble pour l'assainissement du pays fut élaboré : écoulement des eaux, constructions de routes et de chemins, creusement de puits, tout fut entrepris à la fois. La Compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud-Est eut la concession de la ligne de Sathonay (Lyon) à Bourg, à la condition de dessécher 6 000 hectares d'étangs. [...] L'argent répandu dans le pays transforma les populations ; des maisons saines remplacèrent les chaumières ; les grands propriétaires, un établissement de trappistes près de Marlieux, la compagnie de chemin de fer enseignèrent des cultures et des procédés nouveaux, le pays tout entier fut modifié ». ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage en France...*, ouv. cité, pp. 16-17.
35. ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage en France...*, ouv. cité, pp. 5-10.
36. Annie BLETON-RUGET, « "Pays" et nom de pays : l'invention de la Bresse louhannaise (19^e-20^e siècle) », dans *Ruralia*, n° 8, 2001,, p. 39.
37. M-E. GRANCHER, *Dombes*, Lyon, Lugdunum, 1944, p. 19.
38. A. CHAGNY, *Les pays de l'Ain. Bresse et Dombes*, Chambéry, Librairie Dardel, 1927, p. 27.
39. D'une altitude moyenne de 280 mètres, ce plateau prolonge vers le sud la plaine bressane sur une longueur de 40 kilomètres et se relève progressivement à mesure que l'on avance vers Lyon, constituant ainsi des rebords abrupts de 50 à 100 mètres de dénivellation qui dominent les vallées périphériques des rivières de la Saône, de l'Ain et du Rhône.
40. Richard SCEAU, *Lyon et ses campagnes. Héritages historiques et mutations contemporaines*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996, p. 19.
41. Surmontés par une futaie de chênes pédonculés et de chênes rouvres, les taillis se développent. Les saules forment des îlots en *queue* d'étangs ou parfois en bordure des *chaussées*. Ils côtoient l'aulne et le frêne, en sous-bois mi-arborés, mi-arbustifs, dans les bas-fonds inondés en mauvaise saison. Les taillis sont également composés de charmes, de trembles, de noisetiers et de châtaigniers et surtout de nombreux bouleaux aux troncs blancs qui confèrent au paysage un aspect nordique. Philippe LEBRETON, Alain BERNARD et Michel DUPUTET [dir.], *Guide du naturaliste en Dombes*, ouv. cité, p. 115.
42. *Ibidem*, p. 20.
43. Inventaire des espèces d'intérêt particulier qui participe à la désignation de zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) qui pourront être intégrées au réseau européen Natura 2000 (circulaire n° 91-71 du 14 mai 1991).
44. Zones d'importance pour la conservation des oiseaux répertoriées par le ministère de l'Environnement pour faciliter l'application de la « directive oiseaux » (n° 79/409 du 6 avril 1979) et qui aidera également à la désignation de zones de protection spéciales (ZPS) pour la création du réseau Natura 2000.
45. J.-C. MARQUIS, « Les routes de la Dombes doivent rester arborées. Étude sur la route départementale 936 », dans *Revue de l'académie de la Dombes*, n° 13, 1993, pp. 32-33.
46. Le « Grand Lyon » comprend la Communauté urbaine de Lyon (COURLY), mais étire ses limites sur un territoire plus large encore.
47. J-C JANNIN, « Du droit fondamental à défendre sa terre, à préserver son bien et vivre en liberté sur le sol ancestral », dans *Revue de l'académie de la Dombes*, n° 17, 1998, p. 3.
48. F. BREYSSE, « La pensée et les actions créatrices... », art. cité, p. 3.

49. Académie de la Dombes, « L'académie et le maintien de l'intégrité du territoire dombiste, ou du droit naturel à défendre son identité », dans *Revue de l'académie de la Dombes*, n° 16, 1997, p. 3.
50. M. VOISIN, « Dombes, Val de Saône sud. L'enjeu d'un contrat global de développement », dans *Revue de l'académie de la Dombes*, n° 16, 2000, pp. 4-5.
51. Annie BLETON-RUGET, « "Pays" et nom de pays... », art. cité, p. 37.
52. Académie de la Dombes, « Jassans fête la porte de la Dombes », dans *Revue de l'académie de la Dombes*, n° 13, 1993-94, p. 51.
53. Académie de la Dombes, « À propos des limites de la Dombes. Une question complexe à réalités multiples », dans *Revue de l'académie de la Dombes*, n° 20, 2000, pp. 4-5.
54. Remarque d'un membre de l'Association pour le patrimoine de la Dombes.
55. Le nom savant de la massette est *Typha Latifolia* (famille des Typhacées). Cette plante prospère à côté des roseaux sur les berges d'étangs, dans les zones d'atterrissement, au contact de la terre et de l'eau.
56. Terme issu du patois franco-provençal pratiqué autrefois en Dombes.
57. Cette collection d'objets comportant plusieurs dizaines de grenouilles appartient à l'un des membres du syndicat du tourisme et décore habituellement sa propre maison.
58. Le financement du dépliant donne une idée des institutions impliquées dans cette mise en valeur touristique : le conseil général du département de l'Ain, les communes traversées, les restaurateurs, le Syndicat des exploitants d'étangs de la Dombes, la société Coopépoisson qui commercialise la majeure partie de la production piscicole locale, le Lion's club réunissant une partie de l'élite locale, le Parc des oiseaux, la Maison de la Dombes, lieu de vente des productions du terroir qui regroupe un petit nombre de producteurs organisant eux-mêmes leur filière de distribution, le Fumet des Dombes, entreprise de transformation de la carpe en filets fumés, et l'organisme Dombes conseil organisant des visites commentées de pêche d'étangs.
59. Commentaire issu du dépliant officiel du Circuit des étangs de la Dombes.
60. Ce décalage a également été remarqué par Emmanuelle Dupuis. Emmanuelle DUPUIS, *Après le paysage, retour au pays : en Dombes, le décalage entre la mise en image et la réalité du territoire*, Mémoire de DEA sous la direction de Pierre Donadieu, École d'architecture de Paris-La Villette, École des hautes études en sciences sociales, 1997.
61. Guide 1999, « Le bel été Voix de l'Ain », Comité départemental du tourisme de l'Ain.
62. Les étangs ou plutôt plans d'eau destinés à la pêche à la ligne sont souvent associés à des campings et se comptent sur les doigts de la main. On peut citer à titre d'exemple les étangs d'Ambérieux-en-Dombes (camping, pêche), Saint-Nizier-le-Désert (camping, pêche), Saint-Paul-de-Varax ou Sandrans.
63. Commentaire issu du dépliant officiel du Circuit des étangs de la Dombes.
64. Les restaurateurs se félicitent de la réputation gastronomique de la région. Il est un fait entendu que la région lyonnaise compte parmi les plus grands restaurants français de renommée internationale. En Dombes, les produits locaux ont également leurs propres lettres de noblesse. En 1994, le ministre de la Culture et de la Francophonie retenait la Dombes parmi les quelque cent « Sites remarquables du goût », répertoriés par le Conseil des arts culinaires, en raison de la qualité des préparations culinaires liées à la production piscicole locale.
65. Certains petits villages, comme Joyeux, ne possèdent aucun commerce, sinon un restaurant assidûment fréquenté.
66. Il existait bien autrefois des *grenouillards* qui vendaient leur capture aux restaurateurs, mais cette pratique fleuretant avec le braconnage et le commerce au noir,

quand bien même continuerait-elle d'exister, ne suffirait plus à nourrir toutes les bouches. La pêche à la grenouille sauvage est aujourd'hui devenue l'affaire des seuls habiles connaisseurs locaux qui se retrouvent en famille autour d'une table garnie de leur prise.

67. Delphine BALVET, *La carpe de la Dombes : des représentations à la consommation. Étude anthropologique d'une production de terroir ambivalente*, Mémoire de DEA de sociologie et sciences sociales, Université Lumière-Lyon 2, 1997, f°. 16. Voir également : Delphine BALVET, *La consommation de productions locales en Bresse de l'Ain : pratiques et représentations alimentaires*, Thèse de doctorat de sociologie et anthropologie, sous la direction de Jean-Baptiste Martin, Université Lumière-Lyon 2, 2002, 2 volumes, 508 f° et 70 f°

68. Office du tourisme de Villars et Association pour le patrimoine de la Dombes.

69. Anne CAUQUELIN, *L'invention du paysage*, Collection « Quadrige », Paris, Presses universitaires de France, 1989.

RÉSUMÉS

La profusion des savoirs et des représentations sur la région de la Dombes (France, Ain) donne à voir sa constitution laborieuse et progressive comme territoire spécifique. Les décalages et contrastes avec les descriptions passées de la contrée montrent que le « pays » s'est finalement construit sur ce qu'on l'a accusé de ne pas être. Le vocabulaire et les catégories usitées localement pour le définir disent l'archéologie de cet espace. Celles-ci ont changé au cours du temps : de terroir vide associé à une nature inculte, la Dombes est devenue un havre paysager, un espace naturel dont l'exemplarité se construit autour du motif de l'eau, de la faune et de la flore qui lui sont associées. Cette définition récente du « local » sur une base géographique et paysagère s'élabore en opposition avec la proximité urbaine, tout en s'appuyant sur le tourisme écologique et sur le politique pour que ses frontières soient moins des barrières que des portes ouvertes. Ce processus témoigne d'une instrumentalisation de la notion « d'identité locale » et de la difficulté qu'éprouvent les Dombistes à penser la région comme un patrimoine culturel.

The Region of Dombes (France) and the Making of its Image: Frontier Building and Recognition Search

Paradoxically, the importance of the scientific and cultural production about the region of Dombes illustrates a lasting difficulty to found its territorial identity. Differences and contradictions between past and present descriptions of the land reveal in fact that its identity has been built on the ground of what it was accused not to be. A sort of archaeology of its building can be done by studying the vocabulary locally used to say its realities. First described as a poor, uncultivated and no mans' wetland, La Dombes became progressively a pleasant area, with ponds no more associated with the idea of disease, but with the one of a rich and fertile Nature. This recent definition of the countryside has been built on opposition with the urban proximity, and reveals how the local notables play with the idea of a frontier between town and country, in order to create a local identity that would improve the reputation of the area and allow the development of ecologic tourism. This historical process shows how the notion of "local identity" has been manipulated and how it is difficult for local people to think their area as a cultural heritage.

INDEX

Index chronologique : XXI^e siècle